



**HAL**  
open science

# Sociologie et processus d'aide à la décision : une évaluation des pratiques de performances des joueurs d'élite de la Fédération française de billard

Sébastien Fleuriel

► **To cite this version:**

Sébastien Fleuriel. Sociologie et processus d'aide à la décision : une évaluation des pratiques de performances des joueurs d'élite de la Fédération française de billard. *Revue Européenne de Management du sport*, 2001, 5, pp.119 - 148. halshs-02390398

**HAL Id: halshs-02390398**

**<https://shs.hal.science/halshs-02390398v1>**

Submitted on 3 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**"Sociologie et processus d'aide à la décision : une évaluation des pratiques de performances des joueurs d'élite de la Fédération française de billard", *Revue européenne de management du sport*, avril 2001, n° 5, pp. 119-148.**

**SOCIOLOGIE ET PROCESSUS D'AIDE A LA DECISION :  
UNE EVALUATION DES PRATIQUES DE PERFORMANCES DES JOUEURS D'ELITE  
DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE BILLARD**

Sébastien Fleuriel<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Sociologue et maître de conférences. Laboratoire "Sport, identité, culture", Faculté des sciences du sport de l'Université de Lille 2.

## **Résumé**

Au cours de la saison sportive 1999-2000, la Fédération française de billard déposait un dossier de demande de reconnaissance en qualité de discipline de haut niveau auprès de la Commission nationale du sport de haut niveau. Dans le même temps, les dirigeants de la Fédération acceptaient par convention avec le laboratoire "sport intégration culture" de l'Université de Lille 2, le principe d'une évaluation de leur état de développement et du niveau d'adhésion des joueurs de billard d'élite au projet fédéral. L'article restitue une partie des résultats d'enquête menée au cours de l'année 2000. Il apparaît d'abord que le billard carambole est le plus souvent perçu comme un sport marginal (y compris par les pratiquants) compte tenu des faibles qualités athlétiques exigées. Ce constat conduit ensuite à observer que les pratiquants de l'élite se construisent aussi bien une identité de sportif que d'artiste, selon la génération à laquelle ils appartiennent. Ces constructions identitaires déterminent enfin fortement les conditions de compréhension et donc d'efficacité des changements amorcés par la fédération, notamment à travers les rapports de force et les luttes qu'engagent les joueurs pour imposer leur propre vision du jeu.

## **Mots clés**

Sport de haut niveau, billard carambole, fédération, élite sportive

## **Abstract**

During the sports season 1999-2000, the French Union of billiard put down a file of demand of recognition high level with the national commission of the high-level sport. At the same time, the leaders of the Federation accepted by agreement with the laboratory " sport identité culture " (Université de Lille 2), the principle of an evaluation of their state of development and the level of membership of the players in the federal project. The article restores a part of the results of inquiry led during year 2000. It seems at first that the french billiard is mostly perceived as a marginal sport (including by the followers) considering the weak required athletic qualities. This report leads then to observe that the followers of the elite build themselves as well sportsman's identity as of artist, according to the generation to which they belong. These identical constructions determine finally strongly the conditions of understanding and so efficiency of the changes begun by the union, notably through the balance of power and the fights which engage the players to impose their own vision of the game.

## **Key words**

High-level sport, french billiard, sports elite

## INTRODUCTION

Au cours de la saison sportive 1999-2000, la Fédération Française de billard déposait pour la seconde fois un dossier de demande de reconnaissance en qualité de discipline de haut niveau auprès des instances du Ministère de la jeunesse et des sports. Cette requête n'a pas été prise en compte au double motif que le billard pouvait s'identifier autant à la catégorie des jeux comme les échecs qu'à un sport à part entière, et qu'à ce titre, le nombre de fédérations nationales susceptibles de participer à des compétitions internationales restait insuffisant<sup>2</sup>. Malgré cet échec temporaire, la demande de reconnaissance a initié une démarche de changement et de restructuration interne propres à assurer le renouvellement de son élite sportive, et s'est ainsi accompagnée d'un travail de recherches sur l'évaluation de la politique fédérale en faveur de l'élite et sur le degré d'adhésion des joueurs à ce processus de transformation<sup>3</sup>.

C'est dans ce contexte que les travaux sont restitués ci-dessous avec comme perspective la production de connaissances contrôlées sur une population (celle des joueurs d'élite) initialement pensée comme parfaitement homogène. Ces recherches avaient donc pour vocation d'éclairer les dirigeants sur la démarche qu'ils avaient amorcée, sur les obstacles et résistances ou inversement sur les forces consensuelles qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Mais les préoccupations immédiates des dirigeants fédéraux (c'est-à-dire la reconnaissance du billard comme discipline de haut niveau) ont préalablement fait l'objet d'une reformulation en une question d'ordre scientifique visant à saisir la position particulière du billard au sein l'espace des sports. Parce que les structures fédérales "n'agissent pas indépendamment de la façon selon laquelle les athlètes qui s'y investissent sont produits physiquement, sportivement, mais aussi moralement et culturellement"<sup>4</sup>, on a pris le parti d'associer le travail d'objectivation du dispositif de production des performances (structuration des clubs, développement de l'encadrement technique, organisation des compétitions) à une observation approfondie des relations subjectives que les joueurs de billard de performance entretiennent à ces structures.

A la manière de ce qu'ont montré Gildas Loirand dans le domaine du parachutisme et Yves Leroux dans celui de la voile<sup>5</sup>, on a fait l'hypothèse que les rapports à la pratique du billard parmi les joueurs d'élite n'était pas nécessairement identiques et pouvaient fournir un principe d'explication aux difficultés que rencontre la Fédération à se positionner clairement comme un sport et non comme un jeu. Le cadre de cette étude s'est donc attaché à montrer que les dispositions constitutives d'un habitus sportif orienté vers la performance de haut niveau devaient accompagner les transformations structurelles de la fédération pour que celles-ci puissent atteindre leur plein rendement.

---

<sup>2</sup> Dans le même temps, les instances internationales, dont l'Union mondiale de billard (UMB) et la Confédération européenne de billard (CEB), œuvrent auprès du Comité international olympique (CIO) pour faire admettre le billard parmi les disciplines olympiques. Compte tenu des efforts réalisés par le CIO pour limiter le nombre d'épreuves et stabiliser le nombre de participants aux Jeux olympiques, ces démarches restent infructueuses à ce jour.

<sup>3</sup> Tous mes remerciements s'adressent aux joueurs de billards qui ont bien voulu se prêter au jeu de l'enquête. Ils s'adressent aussi plus particulièrement à Jean-Pierre Guiraud, président de la "commission haut niveau" de la Fédération Française de Billard, à Marc Massé, directeur technique national, à Jacques Deneufve, son président, et enfin à Daniel Merle, son secrétaire général. Tous à leur manière et selon leurs compétences ont largement contribué à la réalisation de ce travail de recherche, j'y ai rencontré une qualité d'écoute et une attention remarquables. Je voudrais enfin remercier Fabrice Bellens, président de district dans le département du Nord, à la fois collègue de travail et informateur.

<sup>4</sup> Faure J.-M., Suaud C., *pour une sociologie des sports en Europe*, in Lendemains n°88, Berlin, janvier 1997, p. 7.

<sup>5</sup> Loirand G., *de la chute au vol, genèse et transformations du parachutisme sportif*, in Actes de la recherche en sciences sociales n°79, Paris, septembre 1989. Leroux Y., *genèse et processus de différenciation de la voile sportive*, Lendemains n°88, Berlin, janvier 1997.

# I - DE LA DEMANDE SOCIALE AU QUESTIONNEMENT SOCIOLOGIQUE

## 1 - le billard carambole : un sport marginal

La définition du sport est une interrogation récurrente dans le monde sportif, ce qui atteste que la question n'est pas encore épuisée, et que toutes les parties prenantes (sportifs, dirigeants, spectateurs, ...) tentent d'y apporter leur contribution en proposant leurs propres critères de classement. Mais précisément parce que les effets de classement sont susceptibles de consacrer certaines pratiques en les classant en tant que sports à part entière, ou inversement de reléguer les autres au rang de la marginalité, l'effort de définition générique du sport que chacun engage dans sa pratique devient un objet de recherche en soi.

Définir le billard carambole comme un sport est donc un enjeu propre au monde sportif à travers lequel sont exprimés l'engagement et l'investissement des joueurs mais également les représentations que ces derniers formulent quant à leur propre pratique. Ces représentations déterminent à leur tour fortement le positionnement des joueurs en qualité de sportif ou non à travers le jeu de perception des propriétés objectives liées à la pratique du billard et qui servent à identifier usuellement les pratiques sportives. Si manifestement le billard est doté d'un dispositif de compétitions, exige l'exécution d'habiletés gestuelles et corporelles fines, et appelle un entraînement intensif et rationalisé, il reste que ces propriétés, bien que nécessaires, sont insuffisantes pour définir un billard sportif si elles ne sont pas relayées efficacement par la détermination des joueurs à se penser et à se vivre effectivement comme des sportifs.

Suivant cette remarque, on saisit que la compétition ne suffit pas à faire le compétiteur, pas plus que les habiletés gestuelles ne consacrent le sportif, sauf à imaginer que les modes d'investissement et d'engagement du joueur de billard soient réalisés selon des modalités sportives. C'est donc là où les formes de l'investissement sont maximales, c'est-à-dire parmi les joueurs d'élite, qu'on a le plus chance de mesurer le degré d'identification aux normes sportives, ainsi que la force des représentations liées à leur pratique. Le petit monde du billard est encore perçu comme un jeu d'arrière-salle de café, vision bien éloignée du modèle sportif dominant. Dans un contexte où le billard ne parvient pas à imposer une image définitive, les joueurs de l'élite ont toute latitude de s'approprier une identité particulière qui n'est pas nécessairement celle du sportif : artiste, joueur, magicien, producteur de spectacle, tous les registres demeurent potentiellement possibles. Bien qu'organisé sous la forme de fédération délégitimée du Ministère de la jeunesse et des sports, le billard n'est cependant pas reconnu "sport de haut niveau" par la Commission nationale du sport de haut niveau (CNSHN), attestant par là même, que les joueurs de l'élite n'obéissent pas explicitement aux normes et critères imposés par la commission en cette matière<sup>6</sup>. Dépossédés du soutien institutionnel de l'Etat, les joueurs d'élite se trouvent donc dans une situation ambiguë où ils sont à la fois reconnus athlètes et niés en tant que sportifs de haut niveau.

On a donc focalisé le travail de recherche pour une analyse compréhensive des pratiques de billard carambole spécifiquement sur les joueurs de l'élite pour tâcher de mesurer, à travers leur pratique intensive, leur engagement personnel, leurs représentations, le degré de proximité, - c'est-à-dire de distance -, aux normes sportives imposées et véhiculées par les sports reconnus de haut niveau<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Une demande de reconnaissance a été déposée par deux fois par la Fédération Française de Billard auprès la CNSHN sans résultat positif. Parallèlement à la recherche sur les pratiques de billard d'élite, un travail de critique du dossier déposé par la FFB a été effectué en commission interne.

<sup>7</sup> Cette approche s'appuie sur un travail préalable d'élucidation des normes sportives imposées par les pouvoirs publics. Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu dans la thèse suivante : Fleuriel S., *sport de haut niveau ou sport d'élite ? la raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive*, thèse de doctorat, Université de Nantes, 1997.

## 2 - présentation de l'enquête

Saisir les écarts entre les pratiques de l'élite des joueurs de billard carambole et les pratiques des sports reconnus de haut niveau a supposé à la fois de recueillir les données objectivables de la pratique (fréquence et durée d'entraînement, structure et rythme des compétitions, niveau de jeu, ...) et de comprendre dans le même temps comment les joueurs s'investissent dans leur pratique et quelles représentations ils s'en font.

Pour la première phase, on a donc adressé par voie postale un questionnaire aux 127 joueurs les mieux classés dans les disciplines du billard carambole<sup>8</sup>. Quatre-vingt-huit questionnaires exploitables, soit un retour de 69.3 %, ont pu ainsi faire l'objet d'un traitement statistique et permettre de dégager les propriétés structurelles du jeu (dispositif de formation et d'encadrement, volume et fréquence de la pratique, méthode de préparation aux compétitions, etc.)

Pour la seconde phase, 13 entretiens approfondis ont été réalisés auprès de joueurs ayant répondu au questionnaire et choisis en fonction de caractéristiques socio-démographiques et sportives (sexe, âge, situation professionnelle, niveau de jeu, etc.) représentatives des sous-groupes mis en évidence au sein de la population générale par le traitement statistique. Enfin, un entretien a été réalisé auprès du directeur technique national de la fédération. Tous ces entretiens ont visé à qualifier les modalités de l'investissement personnel des joueurs, leur vision du jeu, et leur conception du sport de haut niveau dans le contexte de l'engagement très modéré de l'Etat en matière de billard.

Caractériser les différentes manières de pratiquer le billard de performance compte tenu de la taille de la population observée (88 individus) qui rend statistiquement douteuse la formulation de pourcentages. On trouvera donc peu de résultats statistiques exprimés en pourcentage au profit d'une description qualitative des tendances accompagnée parfois d'une indication de fraction simple (du type un joueur sur deux est...) qui donne un ordre de grandeur sans altérer la réalité.

## II - LE DISPOSITIF FEDERAL DE PRODUCTION DES PERFORMANCES

### 1 - Naissance de la "commission haut niveau"

La réalisation des performances est étroitement liée au dispositif qui les produit et dont l'histoire révèle que deux systèmes (professionnel et amateur) se sont juxtaposés jusque dans les années 70. Pour le billard, la fin du professionnalisme s'est ainsi conjuguée avec le contrôle définitif des compétitions par la Fédération dans le cadre de la délégation ministérielle lui assurant le monopole du jeu<sup>9</sup>. Dire pour autant que le billard de haut niveau naît à partir de cette période constituerait une sorte d'impropriété historique dans la mesure où, d'une part, il n'existe toujours pas de joueur de billard bénéficiant du statut de sportif de haut niveau à ce jour, et où d'autre part, le dispositif fédéral de production des performances relève d'un processus progressif de construction et de transformation des structures qui n'est pas encore achevé. A titre d'indicateur, il convient de souligner que la constitution d'une "commission haut niveau" n'apparaît qu'en 1999 dans l'organigramme de la Fédération alors que cet aspect n'est toujours pas clairement mentionné

---

<sup>8</sup> Le choix des joueurs a été effectué en collaboration avec le directeur technique national et le président de la "commission haut niveau". La liste retenue combine plusieurs critères dont le classement des joueurs au plan international, les catégories d'âges, les différents modes de jeu du billard carambole (partie libre, jeux de cadre, jeux à la bande, billard artistique et cinq quilles). Certains joueurs bien qu'au tout premier plan national n'ont pas été retenus compte tenu des faibles résultats obtenus au niveau des compétitions internationales.

<sup>9</sup> Sur l'histoire du développement du billard, Albouker R., *autour du billard*, Gallimard, Découvertes Gallimard, Paris, 1993. Sur les modalités du jeu, Heurtebize A., *trois billes au reffet tricolore*, Fédération française de billard éditions, Vichy, 1984.

comme un objectif dans les statuts fédéraux, et que des réflexions sous la rubrique "les joueurs de haut niveau et leur statut" sont engagées dès 1983 par la commission nationale de propagande<sup>10</sup>.

Il faudrait donc, pour éviter toute confusion, se refuser à employer le terme de haut niveau qui recouvre des notions réglementaires et surtout historiques difficiles à contrôler<sup>11</sup> et se contenter d'évoquer les pratiques des joueurs de billard d'élite qui accomplissent des performances réalisées dans le seul cadre fédéral. Cette précaution prise, les observations resteront bornées au début des années 80 à nos jours, période qui achève la phase d'assimilation des derniers professionnels requalifiés amateurs à la fin des années 60 et marque la conversion obligée de l'encadrement sportif professionnel au contrôle de l'Etat avec l'attribution par équivalence du premier brevet d'Etat d'éducateur sportif en billard à un ancien joueur professionnel.

Le travail a cherché ici à réunir les principales informations liées d'une part au développement structurel des compétitions dont les clubs sont le support obligé, et d'autre part à la formation des joueurs dont l'encadrement technique est la pierre angulaire. Ce n'est qu'à l'issue de cet effort descriptif que le travail pourra révéler ce que la pratique du billard présuppose chez les joueurs en termes d'engagement et d'investissement personnels.

## 2 - la structuration des clubs

La délégation de pouvoir accordée par le Ministère accorde en principe le contrôle fédéral des licences assurant par la même l'exercice d'un monopole exclusif des pratiques compétitives. Malgré la municipalisation progressive des clubs, les relations historiques aux cafés, bars et autres lieux commerciaux, ont façonné des modes d'accès et de pratiques du jeu qui échappent à tout contrôle fédéral. C'est ainsi que la plupart des clubs comptent un contingent de pratiquants qui ne s'acquittent jamais du droit d'entrée, c'est-à-dire de la licence, et qui profitent des installations mises à leur disposition pour continuer leur jeu sans participer aux compétitions officielles<sup>12</sup>. Sans lien direct avec les pratiques d'élite, il n'en demeure pas moins que ces joueurs sans licence pèsent durablement sur la vie des clubs<sup>13</sup> et font perdurer des modes de jeu sans rapport avec la compétition et la performance, comme l'explique un moniteur de billard dans l'extrait d'entretien ci-dessous.

*"Ça c'est assez fréquent dans la population des clubs parce que la population de clubs, ce sont des gens..., il y a beaucoup de retraités dans ces clubs. Ces retraités-là, si on regarde bien, ce sont des gens qui s'ennuient dans la vie d'une façon générale. Alors ils jouent au billard parce que ce n'est pas trop cher, ça ne leur demande pas un gros effort, ils ne s'investissent pas dans la structure, si on leur demande de participer à l'organisation d'une compétition, ils ont quelque chose à faire à ce moment-là."<sup>14</sup>*

Le contexte du club se présente donc comme un ensemble très hétérogène où s'ajustent difficilement des intérêts différents associant impératifs de performance et de formation et

---

<sup>10</sup> Le rapport proposé par la Commission nationale de propagande pour l'assemblée générale de 1983 réserve en effet un chapitre sibyllin sur le sujet où sont affichées des intentions de répondre aux questions formulées sans qu'il n'en soit rien fait: *"Qui est joueur de haut niveau ? Quels sont ses droits et ses devoirs ? Qu'espère-t-il de la Fédération ? Etc. Autant de questions épineuses auxquelles nous allons devoir répondre afin que nos joueurs continuent à disputer les championnats nationaux et internationaux, et qui représentent à l'heure actuelle, la plus belle propagande du Billard."* Source : rapports des commissions de l'assemblée générale de 1983, Fédération française de billard.

<sup>11</sup> Les termes de sport de haut niveau apparaissent dans la loi sur le sport de 1975 (dite loi Mazeaud) sans que soient clairement définies les notions qu'ils recouvrent. Le premier recensement des athlètes de haut niveau sur liste nominative est effectué en 1982, cette liste sera officialisée par la loi de 1984 (dite loi Avice). Ce n'est qu'en 1986 qu'un arrêté ministériel définit avec précision les conditions d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, et qu'en 1992 par modification de la loi de 1984 que le statut de sportif de haut niveau est reconnu en tant que tel. Pour plus de précisions, lire Fleuriel S., *sport de haut niveau...*, op. cit.

<sup>12</sup> Les injonctions régulières de la Fédération font progressivement diminuer ce contingent par définition inestimable. Ces injonctions prennent parfois la tournure de véritables sanctions disciplinaires visant à suspendre les clubs de toute compétition pendant une saison.

<sup>13</sup> Ces joueurs participent bien souvent à l'équilibre économique des clubs en s'acquittant d'un droit de location des tables dont le coût d'entretien est relativement élevé.

<sup>14</sup> Masters moniteur de billard, 43 ans, entretien mai 2000.

impératifs de gestion d'installations et d'équipements. Structures souvent mal structurées, les clubs, qui ont cessé leur développement au milieu des années 90, soit quelques années après la stabilisation des licenciés (graphique 1 ci-dessous), ne sont pas nécessairement astreints aux exigences de la compétition et ne fournissent pas aux joueurs d'élite les conditions idéales de leur pratique. Cherchant à rompre avec l'image pénalisante du billard de café, la Fédération a fortement encouragé la localisation des clubs dans les salles municipales sans réellement mesurer qu'elle se coupait du même coup du mode principal d'accès à la pratique<sup>15</sup>. La population qui fréquente les clubs s'avère de fait vieillissante et le renouvellement des pratiquants est fortement compromis avec moins de trois mille licences pour les jeunes âgés de moins de 21 ans en 1999<sup>16</sup>. Comme l'explique un jeune espoir, les exigences de la compétition ne font pas toujours partie des priorités fixées par les dirigeants et cristallisent autour des manières de jouer (en compétition ou en loisir) un genre de conflit de générations bien peu attractif pour les plus jeunes :

*"- Et ça se passe comment vos relations avec le club ?*

*- ... Ce n'est pas évident parce qu'on va dire qu'il y a de plus en plus de joueurs qui sont là juste pour le loisir et qu'ils ne s'intéressent pas du tout à la compétition, et c'est de plus en plus difficile (...) je trouve qu'ils ne font pas non plus grand chose pour les jeunes espoirs. Je vois dans certains clubs, il y a des... ils leur ont mis des salles etc., nous, on n'a rien de particulier par rapport aux autres adhérents, hormis un forfait annuel alors que les autres paient à l'heure<sup>17</sup>."*

Conçus avant tout comme un lieu de pratique, les clubs ne fédèrent pas les joueurs autour d'objectifs uniquement compétitifs et les décalages peuvent être importants entre les attentes de l'élite et celles du simple pratiquant. De sorte que la structure de club se présente souvent pour le compétiteur comme un simple support institutionnel obligé, structure à laquelle il ne s'identifie pas particulièrement, et dans laquelle il ne s'investit pas à tous les coups. Près des deux tiers des joueurs d'élite (67 %) sont amenés à changer de club au cours de leur carrière de jeu, et ce, le plus souvent, pour des raisons sportives, c'est-à-dire lorsque que le club initial n'offre plus les garanties d'une reconnaissance effective des performances accomplies.

*"- Et puis une année, j'ai demandé (des frais de déplacement) parce que j'en avais pas mal, et puis j'ai entendu certaines réflexions, il coûte de l'argent au club. C'était pas beaucoup, c'était mille cinq cents balles pour l'année, j'étais champion d'Europe. Bon, ce n'est pas grave. Mais l'année d'après, c'était le même son de cloche, alors là je suis parti. Je suis parti."<sup>18</sup>*

---

<sup>15</sup> En dépit de la délocalisation des clubs, la classe modale d'initiation à la pratique est en effet celle du café avec un taux de 37,5 % de joueurs concernés contre un taux de 33 % de joueurs initiés directement en club.

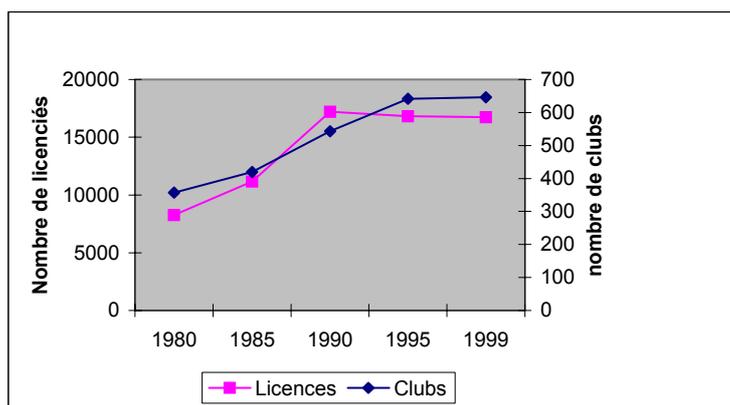
<sup>16</sup> Le nombre précis de jeunes joueurs de billard est 1035 licences de moins de 15 ans et 1284 licences de moins de 21 ans pour la saison 1999-2000, soit 14,2 % du total des licences, et soit 101 licences de moins que la saison précédente. Sources : Fédération française de Billard. Par ailleurs, il est tout à fait significatif qu'aucune statistique sur les jeunes licenciés ne soit disponible avant 1998. Un rapport d'assemblée générale de la commission formation en 1993 semble indiquer cependant que la part des jeunes licenciés resterait relativement stable avec un taux annoncé de 13 % de jeunes de moins de 21 ans en 1993. Source : rapport d'assemblée générale 1993, Fédération française de billard.

<sup>17</sup> Nationale 1, junior, 18 ans, entretien août 2000.

<sup>18</sup> Masters, 41 ans, entretien août 2000.

Graphique 1

## Evolution du nombre de licences et du nombre de clubs depuis 1980



Sources : Fédération française de billard

### 3 - le dispositif technique et compétitif

La structuration inachevée des clubs à des fins strictement compétitives est accompagnée par le processus de structuration progressive de l'encadrement technique et du dispositif de compétitions dont les évolutions depuis 20 ans confortent les orientations fédérales en faveur de son élite. Autrement dit, si les clubs tardent manifestement à s'organiser selon les normes sportives, la Fédération assume malgré tout un rôle moteur dans le développement et la promotion du modèle compétitif grâce à la formation régulière de cadres techniques mis à la disposition des ligues et des clubs (graphique 2) et à l'augmentation constante de l'offre de compétitions notamment à destination des jeunes (graphique 3). Même si les stages fédéraux sont organisés de façon ponctuelle jusqu'à cette année<sup>19</sup>, et qu'aucun dispositif de formation et de détection des joueurs ne vient rationaliser l'espace territorial<sup>20</sup>, les efforts accomplis par les dirigeants fédéraux témoignent de la prise en considération de la reproduction de l'élite selon un processus normalisé et contrôlé.

La maîtrise des enjeux de la performance suppose donc corrélativement que l'encadrement technique bénéficie d'une formation commune et standardisée autour du modèle sportif. Lors de l'assemblée générale de 1990, le rapport de la commission formation affiche cette ambition sous le texte suivant : *"Le deuxième séminaire des titulaires des brevets d'Etat se tiendra en décembre ou en janvier afin d'y associer les candidats qui auront réussi à la session de novembre. Beaucoup de problèmes restent entiers : élaboration d'une méthode française d'enseignement du billard, entraînement des joueurs de haut niveau, ... L'une de nos grandes préoccupations est de faire respecter la loi : seuls les titulaires d'un brevet d'Etat sont habilités à enseigner contre rémunération". Il nous faut pour cela l'aide de chacun. C'est à ce prix que notre cher billard sera complètement reconnu comme un sport.*<sup>21</sup>

Depuis 1980, date à laquelle est attribué par équivalence le premier brevet d'Etat en billard, le nombre de diplômés ayant reçu une formation identique ne cesse de croître, faisant augmenter du même coup le taux d'encadrement par licencié et permettant à leur suite de délivrer les brevets fédéraux aux cadres bénévoles qui interviennent dans les clubs. Sans qu'on puisse déjà mesurer l'efficacité de ce dispositif encore récent, la formation des cadres participe de la diffusion d'une culture commune qui tend à faire intérioriser de nouvelles catégories de perception du jeu sous une forme sportive avec l'apprentissage d'un rapport planifié à la progression des performances qui implique la répétition de séquences de jeu.

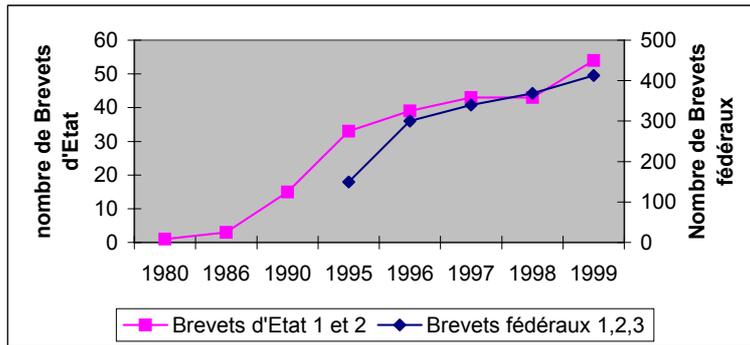
<sup>19</sup> Le premier calendrier "perpétuel" des stages fédéraux vient d'être proposé pour la saison 2000-2001.

<sup>20</sup> Il n'existe en effet pas de pôles régionaux de formation et de détection regroupant l'élite locale.

<sup>21</sup> Source : rapport de l'assemblée générale de 1990, Fédération française de billard, souligné par nos soins.

Graphique 2

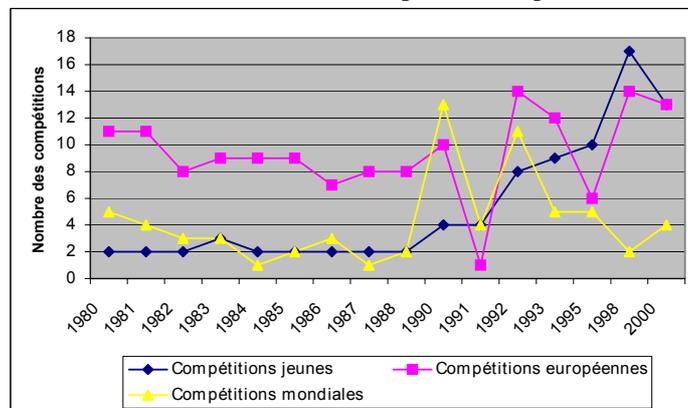
Evolution de l'encadrement technique depuis 1980



Sources : Fédération française de billard

Graphique 3

Evolution du nombre de compétitions depuis 1980



Sources : Fédération française de billard

#### 4 - un espace de compétitions franco-français

En dépit des efforts de développement de l'encadrement technique, l'intériorisation par les joueurs du modèle sportif est un processus lent qui ne trouve son salut qu'à travers une révolution progressive des habitudes de jeu. Autrement dit, il ne suffit pas de décréter que le billard est sportif pour qu'il le soit effectivement, encore faut-il l'accompagner d'une série de mesures qui visent à faire du joueur le porteur prédisposé des normes sportives du jeu et de la compétition. D'ici là, sous cette forme et alors que le nombre de compétitions officielles ne cesse de s'étoffer<sup>22</sup>, les rapports que les joueurs entretiennent à la compétition sont significatifs du degré d'aspiration à la performance, forme de *libido* orientée vers la conquête de titres sportifs<sup>23</sup>.

Dans ce cadre, si plus de 8 joueurs d'élite sur 10 (81,8 %) visent effectivement un titre précis, il est symptomatique que près de six d'entre eux (58,7 %) limitent leurs aspirations à la conquête d'un simple titre de champion de France alors que le billard français demeure historiquement bien positionné dans l'espace international. Sans réduire ces aspirations à un simple manque d'ambition, elles traduisent comment l'univers des possibles, c'est-à-dire les chances objectives de réussite, est ramené à une question spécifiquement franco-française comme si l'enjeu principal consistait à se

<sup>22</sup> L'observation du calendrier sportif montre en effet qu'on ne comptait que 67 rendez-vous officiels de tous niveaux (régional, national, européen, mondial) en 1980 contre plus d'une centaine en 1999 pour les mêmes niveaux. Ce sont surtout les compétitions régionales et nationales qui ont crû le plus.

<sup>23</sup> Sur cette notion, se reporter à Bourdieu P., *raisons pratiques*, éditions du Seuil, Paris, 1994, pp. 95-96.

faire surtout reconnaître auprès des autres joueurs nationaux. Au fond, cette remarque témoigne de l'important manque de confiance en soi qui caractérise les joueurs français, et qui reflète selon toute probabilité les incertitudes provoquées par la révolution sportive que cherche à accomplir la Fédération.

Dans le même ordre d'idée, il est tout à fait caractéristique que les préparations à de grandes compétitions soient effectuées dans plus de 56,8 % des cas entre deux semaines et un mois à l'avance, comme si la capacité à planifier le travail était amputée du pouvoir d'anticipation propre à nombre de sportifs des autres disciplines<sup>24</sup>. Là encore, le propos ne consiste pas à disqualifier les pratiques des joueurs, mais à montrer l'absence d'un véritable savoir-faire en matière de préparation aux compétitions, savoir-faire qui ne fait pas encore partie des dispositions intériorisées par les joueurs en vue de produire des performances<sup>25</sup>. Comme l'explique cette jeune joueuse, l'abord d'une compétition relève d'un savoir improvisé ou appris sur le tas qui n'intègre pas la culture collective des joueurs de billard.

- *Comment on prépare une compétition comme ça ?* (le championnat de France 1999 à la partie libre)

- *Moi à part l'entraînement, je n'ai rien fait d'autre. Parce que je ne savais pas du tout comment il fallait se préparer. En fait j'avais demandé à personne comment il fallait préparer ce championnat à part l'entraînement, il n'y a rien d'autre quoi. Donc pour l'an prochain, je demanderai des conseils un peu à tout le monde, pour savoir quoi*<sup>26</sup>.

### III - LES DISPOSITIONS DES JOUEURS D'ELITE

#### 1 - Une population hétérogène

Les dispositions que les joueurs de billard engagent dans la compétition sont le produit intériorisé des règles du jeu élaborées par la structure fédérale qui fixe non seulement l'obéissance formelle aux règlements sportifs, mais aussi l'ensemble des conduites implicites faites par le jeu et pour le jeu telles que le respect de l'adversaire, la connaissance des propriétés du matériel utilisé, ou encore l'adoption d'une technique particulière de jeu (formalisée par un style de jeu), etc. Parce qu'il existe toujours une grande marge de manœuvre par rapport aux règlements officiels, les joueurs ont toute latitude de régler leur conduite sportive en y intégrant leurs ressources personnelles liées à leur propre histoire, leur âge, leur sexe, leur origine sociale, etc., et qui déterminent autant de points de vue particuliers, d'attentes, et d'intérêts à l'égard du billard.

Dans cette perspective, on ne peut par exemple ignorer que 92,3 % de la population des joueurs d'élite est masculine<sup>27</sup> avec toutes les conséquences que cette donnée fait peser sur les pratiques, pour expliquer l'engagement des quelques joueuses souvent réalisé sur le mode de la conquête exacerbée d'un domaine dominé par les hommes. Cet engagement se trouve de fait constamment remis en question au gré des résultats sportifs qui, de par leur inconstance, menace à chaque instant les conquêtes réalisées par les joueuses sous la forme d'abandons, de retraits provisoires ou plus simplement de découragement.

---

<sup>24</sup> On songe naturellement aux sportifs de haut niveau qui préparent longtemps à l'avance les jeux olympiques en intégrant un programme de préparation spécifique (la préparation olympique) mis en place par le GIP-SEPO.

<sup>25</sup> On remarque par exemple que seulement 22,7 % des joueurs associent à leur pratique du jeu une préparation physique adaptée et complémentaire (course à pied, marche, gymnastique douce, yoga,...). La plupart des autres joueurs n'y trouvent aucun intérêt. Ce constat explique peut-être le fait que 20 % des joueurs déclarent avoir été atteints d'une pathologie liée à la pratique intensive du billard (pathologie qui frappe les articulations du genou, hanche, colonne vertébrale, épaule, coude, poignet).

<sup>26</sup> Joueur de national, 19 ans, entretien septembre 2000.

<sup>27</sup> Ce taux correspond aux résultats de l'enquête par questionnaire. Sur la liste initiale des 127 joueurs d'élite, il n'y avait en fait que 6 femmes (soit un taux de 4.8 %) dont les résultats étaient suffisamment significatifs.

Dans le même ordre d'idée, les modalités d'accès à la pratique du billard sont un indicateur très éclairant des manières d'y jouer quand elles révèlent que plus de trois joueurs sur quatre (77,6 %) ont pratiqué un autre sport, faisant du même coup du billard une pratique de reconversion étroitement dépendante des causes d'abandon du sport pratiqué antérieurement. Ainsi, si on apprend que 23,4 % des joueurs déclarent avoir abandonné leur ancien sport pour se consacrer exclusivement au billard comme par vocation, c'est encore pratiquement un joueur sur deux (51,1 %) qui affirme jouer au billard par défaut (blessure incompatible, disponibilités trop exigeantes avec l'ancien sport, absence de résultats significatifs, etc.) auxquels s'ajoutent les joueurs qui ne savent pas expliquer précisément leur abandon (25,5 %).

Enfin, la composition sociale globale de la population des joueurs d'élite est un élément explicatif fondamental des rapports et des échanges qui viennent structurer le jeu, si on aperçoit qu'elle fait coïncider autour d'une même pratique des individus socialement contrastés (étudiants, travailleurs salariés, moniteurs de billard, sans emploi, ...), et appelés de fait à nourrir des attentes et des intérêts différents (tableau 1 ci-après).

*Tableau 1*  
**Situation sociale et professionnelle des joueurs de billard**

Artisans	12,5 %
Cadres, professions intermédiaires	43,2 %
Employés, ouvriers	14,8 %
Retraités	3,4 %
Etudiants, sans emploi	26,1 %
Total	100

## 2 - les formes traditionnelles du jeu

Les joueurs de billard de l'élite n'ont pas souvent la possibilité d'organiser leur pratique selon des modalités professionnelles et doivent concilier à la fois l'exercice d'une profession et la pratique du jeu en compétition, en cherchant à préserver éventuellement une vie familiale satisfaisante. Ces amateurs, qui sont les plus nombreux parmi l'élite<sup>28</sup> sont issus de catégories professionnelles et sociales relativement aisées<sup>29</sup>, et entretiennent des relations de forte proximité avec les anciens joueurs professionnels et sont dépositaires de la mémoire collective du billard.

Ces joueurs ont par ailleurs une moyenne d'âge élevée (autour de 41 ans, n = 51) et bénéficient d'une aussi longue expérience de jeu (en moyenne 20 ans de pratique), ce qui explique sans doute en partie qu'un joueur sur deux soit masters et qu'il possède des titres nationaux dans huit cas sur dix. Condamnés à pratiquer le billard aux seuls moments que vie de famille et vie professionnelle concèdent, ces amateurs réunissent toutes les conditions pour concevoir le jeu sur le mode dilettante, nécessité faisant vertu, c'est-à-dire en amateurs éclairés, relativement distants des enjeux de la compétition, en artistes virtuoses autant qu'en qualité de sportifs performants à l'image de l'extrait d'entretien ci-dessous :

*"- En fait, le billard, je t'en ai parlé un petit peu, donc je vais y revenir, tu as devant toi un pur amateur au sens magnifique du terme (...) parce que ce qui m'intéresse c'est de jouer quand j'ai envie et de vivre comme un enfant. C'est comme ça. Bon je rajoute quelque chose, il y a le côté artiste de la chose qui intervient, ce n'est pas pompeux hein, c'est difficile pour moi de trouver des mots, je ne suis pas habitué à parler, mais ça doit être ça. Etre artiste, ça doit être ça, ça veut dire aucune figure géométrique qui puisse définir l'état., ..., j'aime bien la beauté du billard tu vois. Je*

<sup>28</sup> Ils représentent un peu plus de la moitié de la population des joueurs d'élite.

<sup>29</sup> Sept joueurs sur dix occupent des professions intermédiaires ou supérieures, trois sur dix sont employés ou ouvriers.

*trouve ça important en terme de beauté, c'est-à-dire la souffrance, c'est une forme de beauté, la peur, des choses comme ça. C'est de la beauté tout ça, ce sont des sentiments que tu ne trouves pas ailleurs<sup>30</sup>."*

Le goût du beau, qui trouve une forte résonance au billard dans la formalisation des styles de jeu tels qu'on les a montrés plus haut, c'est-à-dire un jeu fortement stylisé à travers tous les signes de l'élégance, est également à l'origine des nombreuses métaphores artistiques et notamment musicales qui, en tant que véritables opérations de conversion symbolique, confèrent au joueur de billard toutes les propriétés de l'artiste dilettante, amateur de beau, d'émotions pures, etc. Parce que le goût du beau et des belles choses se réfère implicitement à un art de vivre, le billard convoque la plupart des signes du bon goût artistique dont l'exemple le plus significatif est figuré par les publicités passées régulièrement dans la revue officielle de la Fédération "France Billard" où un fabricant de draps rappelle dans son slogan que jouer est un art (*Playing is an art*). La métaphore musicale savamment orchestrée par la mise en scène d'instruments de jazz (le saxophone) et de matériels de billard dans un univers d'intérieur feutré<sup>31</sup> (celui des draps de billard) rappelle ainsi par une sorte de raccourci automatique que les joueurs sont des artistes (voir publicité reproduite ci-après).

Cet univers de référence explique fort bien que les fractions de joueurs les moins disposés à investir du temps dans leur pratique, inclinent à délaisser le modèle sportif qui appelle des sacrifices et une prise de risque importants pour des chances de réussite faibles, et choisissent un modèle d'investissement dilettante qui introduit une distance sécurisante au jeu. Dans ce contexte, les amateurs privilégient plus facilement le goût du beau jeu aux résultats en compétition, le plaisir de jouer bien à celui de la victoire, en bref tous les codes du bon goût artistique plutôt que les codes sportifs. Dans l'entretien ci-dessous, le joueur, contraint par son travail d'investir moins dans la compétition, fait le rappel de tous les présupposés de la posture amateur où le plaisir du jeu pur ("perdre en ayant bien joué") l'emporte la victoire d'arrache-pied ("gagner une partie qui a duré deux heures avec des points dans les sens").

*"- Je joue pour jouer, pour faire le mieux possible, et si le résultat est là, tant mieux.(...) Avant je préférais perdre en ayant une très très bonne moyenne, en ayant bien joué, et perdre, plutôt que de gagner avec une partie qui a duré deux heures, (avec) des points difficiles dans tous les sens. (...) J'essaie de bien jouer mais c'est très difficile. Avant j'allais placer une bille au millimètre, maintenant je vais me donner une marge de cinq centimètres, donc ça change tout dans le jeu (...) Quand on joue et que ça se passe exactement de la façon dont on l'a prévue, c'est quelque chose de fantastique. Les billes obéissent au doigt et à l'œil, ça c'est des moments très particuliers, vraiment cette sensation de maîtrise, là purement technique<sup>32</sup>."*

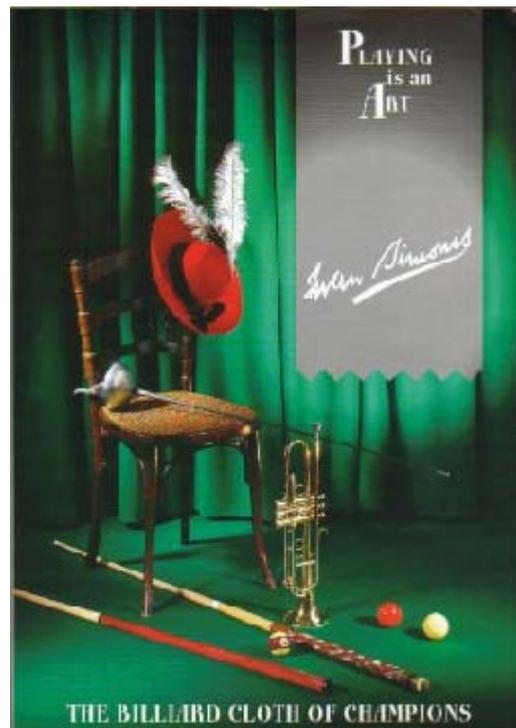
---

<sup>30</sup> Masters, titre européen, 41 ans, profession intermédiaire, entretien août 2000.

<sup>31</sup> Cette référence à un monde intérieur cossu et chaleureux trouve sans doute un écho d'autant plus efficace chez les joueurs amateurs que plus d'un quart d'entre eux possède personnellement un billard à son domicile.

<sup>32</sup> Masters, 25 ans, diplômé du supérieur, ingénieur, entretien février 2000.

## L'art du "noble jeu"



### 3 - vers de nouvelles formes du jeu

Aux anciens, s'opposent de nouvelles catégories de joueurs, étudiants, emplois jeunes ou encore titulaires récents du brevet d'Etat d'éducateur sportif dans la spécialité du billard, et qui sont souvent dépossédés des signes prestigieux de leurs aînés. Ces nouveaux joueurs dont la moyenne d'âge s'élève aux environs de 31 ans (n = 37), présentent en effet une expérience de jeu très inférieure à celle des précédents (en moyenne 13 ans pour les premiers contre 20 ans pour les seconds) et par la même un palmarès sportif plus modeste (deux joueurs sur trois sont masters et possèdent seulement un titre sportif national). Ils ont en revanche suivi les formations au brevet d'Etat d'éducateur sportif délivrée par le Ministère de la jeunesse et des sports ou à défaut celles du brevet fédéral, ce qui les distinguent nettement des anciens en ce qu'elles les prédisposent à importer dans le jeu et l'enseignement tous les codes sportifs ordinaires. Autrement dit, ils font quasiment exception dans l'univers du billard en affirmant presque à contre-courant que le jeu est, selon eux, bien un sport à part entière qui souffre surtout d'un déficit d'image auprès du public. Le statut d'athlète de haut niveau est du même coup appréhendé comme un enjeu important pour faire reconnaître les pratiques, même si celles-ci conservent une spécificité relative, comparée aux autres sports, à travers les propriétés physiques qu'elles mettent en œuvre.

- ... *Le billard, c'est le mental quoi, il n'y a rien de physique, c'est pression, c'est la fatigue mentale, je suis d'accord que c'est un sport, de toute façon c'est un sport puisqu'il y a de la fatigue physique aussi. Moi je sais que j'ai déjà été courbaturé pendant huit jours à cause d'un championnat parce que toujours être plié, et puis avec le stress justement, tu as de mauvaises réactions musculaires. [...]*

- *Alors..., pour toi, être athlète de haut niveau par rapport au billard, quelle résonance ça a ?*

- *Euh... Pour moi ça a de l'importance, pour moi c'est bien. Je suis fier de dire que je suis un joueur de haut niveau au billard mais quand ... Je pense que quand tu dis à quelqu'un que t'es sportif de haut niveau et que tu joues au billard, on rit un peu à ton nez quoi.(...) Je pense que les joueurs de billard devraient faire des efforts. Si tu veux que le billard devienne sport, tu vois le mec, il termine son match et il picole de la bière, enfin je pense qu'en compétition, si tu demandes aux personnes*

*extérieures au billard, si tu leur fais voir une image comme celle du joueur de billard et qu'après tu leur demandes d'être de haut niveau, c'est normal qu'on te rit au nez.*<sup>33</sup>

Les jeunes joueurs démontrent ainsi un fort degré de conscience du travail de conversion qu'il convient d'opérer pour que le billard "devienne un sport" et doivent souvent se positionner à l'encontre des habitudes du milieu. Cette position, pour l'instant mal ajustée aux pratiques et à la vision commune du jeu, se heurte aux résistances du microcosme contrôlé symboliquement par les plus vieux.

Le contexte dans lequel exercent les jeunes moniteurs de billard les place par exemple dans une situation de double contrainte<sup>34</sup> où la Fédération les mandate pour introduire et diffuser des pratiques d'entraînement conformes au modèle sportif et où dans le même temps, ils sont contraints de se référer aux incontournables joueurs les plus anciens. C'est ainsi qu'un emploi-jeune récemment recruté par une ligue explique les incompréhensions ressenties vis-à-vis de la génération aînée quand il veut œuvrer pour la promotion du billard. Il interprète les résistances qu'on lui confronte comme une sorte d'abus de pouvoir exercés par les joueurs du premier groupe à la manière d'un droit d'aîné autoritaire.

- *Tu t'entends bien avec eux [les anciens joueurs], tu te sens sur la même longueur d'onde par rapport au projet que tu as envie de développer ?*

- *Non pas du tout. Pas du tout. De toutes façons, il y a pas mal de joueurs masters qui ne sont pas pour la promotion du billard. Ils sont pour rester dans leur petit monde et puis ça ne bouge pas, qu'ils soient l'élite. Je pense qu'ils ont trop peur que ça bouge et puis qu'ils restent... Ils sentent que si le billard prospère, ils ont peur que ce ne soit pas eux qui soient à la tête de tout ça. (...) Quand on les entend parler, quand on en a parlé déjà avec certains d'entre eux, on sent qu'ils ne sont pas tous pour la promotion du billard, [pour] que ce soit un sport reconnu.*

- *Pourquoi tu crois qu'il y a ces freins ?*

- *Parce qu'ils sont dans leur petit monde. Ils y sont depuis quinze [ou] vingt ans, ils ne veulent pas que ça bouge parce que c'est bien comme ça. Ils ont peur que ça bouge, qu'il y ait plein plein de jeunes qui percent et qui les remettent en cause, je pense que c'est ça.*<sup>35</sup>

## CONCLUSION

Les conséquences de ces résultats a conduit à une révision de la stratégie fédérale avec d'abord la décision de différer à une échéance ultérieure la troisième demande de reconnaissance du billard comme discipline de haut niveau auprès des instances ministérielles. Conscients que tous les joueurs n'étaient peut-être pas encore prêts à se vivre comme des sportifs de haut niveau, les dirigeants ont en effet opté pour un travail d'encadrement plus étroit de l'élite avec l'objectif de mieux les former aux exigences de la compétition. Par ailleurs, le comité directeur a débuté un travail d'explicitation des enjeux liés à une réorganisation interne du dispositif de compétition et de formation des joueurs, en s'appuyant notamment sur la diffusion du rapport de recherches<sup>36</sup> à tous les pratiquants de l'élite. Enfin la récente "commission haut niveau" a élargi en partie ses missions grâce à une définition détaillée de son cahier des charges, centré sur la préparation collective et individuelle des grandes compétitions<sup>37</sup>.

<sup>33</sup> Masters, 22 ans, emploi jeune, enseignant de billard en milieu scolaire et associatif, baccalauréat professionnel, père artisan, mère ouvrière, entretien janvier 2000.

<sup>34</sup> Sur la double contrainte, lire Elias N., *Engagement et distanciation*, Fayard, Essais, Paris, 1994.

<sup>35</sup> Joueur de niveau national, 25 ans, ancien emploi-jeune dans une ligue, baccalauréat professionnel, père ouvrier, mère employée, entretien septembre 2000.

<sup>36</sup> Fleuriet S., *la révolution sportive du "noble jeu" : le billard carambole*, convention de recherche "Sport, identité, culture" (Université de Lille 2), Fédération française de billard, octobre 2000.

<sup>37</sup> A titre d'exemple, cette commission s'est arrogée l'organisation des compétitions de niveau national qui relevaient jusqu'ici de la commission sportive, contribuant ainsi l'identification d'un "secteur haut niveau" doté d'intérêts et d'enjeux propres.

Les efforts que présentent les dirigeants fédéraux pour faire progresser le billard semblent s'accompagner d'une structuration des pratiques dans le sens d'une meilleure rationalisation de la formation des joueurs d'élite. Mais les orientations de la politique fédérale se heurtent encore à ce jour à des difficultés mises en évidence par le travail de recherche. D'une part, la population de l'élite se révèle très hétérogène au point de nourrir des attentes plurivoques de la part des joueurs vis à vis du développement du billard. Traités de façon univoque jusqu'à aujourd'hui par la fédération, les joueurs reçoivent en effet les mesures de changement de façon contrastée selon la définition qu'ils se donnent de la pratique : artistique ou sportive. D'autre part, le sport de haut niveau ne se décrète pas. C'est une construction sociale complexe qui forge des habitudes de pratique durablement intériorisées par les joueurs qui ne peuvent se les approprier et les restituer qu'à la condition qu'elles servent leurs intérêts. Dans ce contexte, on saisit que la reconnaissance du billard comme discipline de haut niveau consacre le résultat d'une politique durablement engagée en amont. On comprend du même coup que la fédération doit d'abord achever sa révolution pour que l'ensemble de l'élite se vive pleinement sur le mode de la performance sportive, avant d'être reconnue par le Ministère.